



FLASH N°10 | NOV-DEC. 2023

LA COMMUNE VOUS INFORME

Courrier d'information aux habitants de la commune de La Queue lez Yvelines



Agenda décembre - janvier

Décembre

- Samedi 9/12 : Solstice d'hiver - détail ci-contre
Mardi 12/12 : dernier ramassage des déchets verts
Mercredi 13/12 : remise des colis de Noël aux habitants de plus de 70 ans inscrits sur la liste du CCAS, de 14h à 17h en mairie
Jeudi 14/12 : passage de la balayeuse
Samedi 16/12 : remise des colis de Noël aux habitants de plus de 70 ans inscrits sur la liste du CCAS de 9h30 à 11h30 - en mairie

Congés scolaires, le vendredi 22 après la classe
Centre de loisirs ouvert du 26 au 29/12

Janvier

- Samedi 13/01 : vœux du Maire (sur inscription par mail ou tél à : mairie@la-queue-lez-yvelines.fr ou 01 34 86 40 55).
Vendredi 26/01 : bus Job'Insertion de 10 h à 17 h - Place Paillole

SOLSTICE D'HIVER

Cette année, pour fêter le Solstice d'hiver, la municipalité organise à la Bonnette le 09 décembre :

- 15h45 : projection du film "le pôle express"
- 17h30 : venue surprise d'un personnage bien connu

En face de la place du marché

- 18h30 : feu d'artifice et conte de Noël

Nous vous attendons nombreux !

Possibilité de restauration sur place à partir de 18h30
Auprès de "la roulotte qui mijote"
(réservation du menu au 06 66 31 13 51)



Concours du Solstice d'hiver

La commune vous propose de fabriquer un lutin qui sera exposé dans l'espace public ou dans la vitrine d'un commerçant. Cette œuvre doit être créée avec des matériaux de récupération, et doit impérativement être un lutin.

Les règles : une œuvre par famille/équipe, hauteur entre 120 et 150 cm et max. 6 kilos, œuvre consolidée.

Lutin à déposer entre le 4 et 6 décembre à la mairie.



Illuminations

En ce mois de décembre, nous avons souhaité faire briller la magie de fin d'année.

Au-delà du Solstice d'hiver qui vous est proposé, nos illuminations de Noël sont de retour.

Les éclairages de Noël seront allumés autour du 08 décembre et arrêtés la première semaine de janvier afin d'économiser la consommation.

Vœux du Maire

Le maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à un moment de partage et déchange à l'occasion des voeux du maire le samedi 13 janvier 2024 à 19h à la Bonnette.

Pour y participer, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 01 34 86 40 55 (Attention les places sont limitées).



Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles et en cas de neige ou de verglas. En cas de d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Merci donc de balayer les feuilles mortes, ramasser les herbes folles, déneiger et déverglacer vos trottoirs afin de participer à l'amélioration du cadre de vie de chacun.

11 novembre

La cérémonie d'hommage de l'Armistice a été célébrée le samedi 11 novembre en présence de Monsieur le Maire, des élus, de la gendarmerie, du CMJ, des habitants et des enfants des écoles. Après la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé pour partager le traditionnel pot de l'amitié en mairie.



Inscription maternelle

Vous êtes parent d'un enfant né entre le 1er janvier et 31 décembre 2021 ? L'inscription à l'école maternelle se fait avant la fin d'année en mairie.

Le recensement démarre le 18 janvier 2024.

Nos agents vous fourniront une notice d'information, vous pourrez vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Ce dernier sera munis de sa carte professionnelle. Le recensement est obligatoire. Merci de votre participation.